

Compte Financier Unique 2024

SOMMAIRE

PARTIE I – BILAN DE L’EXERCICE 2024

PARTIE II – ELEMENTS D’ANALYSE DES REALISATIONS 2024

- Section de fonctionnement
- Section d’investissement

I) BILAN DE L’EXERCICE 2024

Les résultats 2024 se présentent ainsi :

a) Résultats d’exécution de l’exercice

	Opérations de l'exercice 2024	
	Dépenses	Recettes
Investissement	0,00	4 051,57
Fonctionnement	318 748,36	317 352,60
TOTAL	318 748,36	321 404,17

b) Résultat de clôture du Budget 2024

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2023	Solde d'Exécution 2024	Résultats cumulés 2024
Investissement	65 829,00	4 051,57	69 880,57
Fonctionnement	1 395,76	-1 395,76	0,00
TOTAL	67 224,76	2 655,81	69 880,57

Le résultat de clôture pour l’année 2024 se porte à 69 880.57 euros.

II) ELEMENTS D'ANALYSE DES REALISATIONS 2024

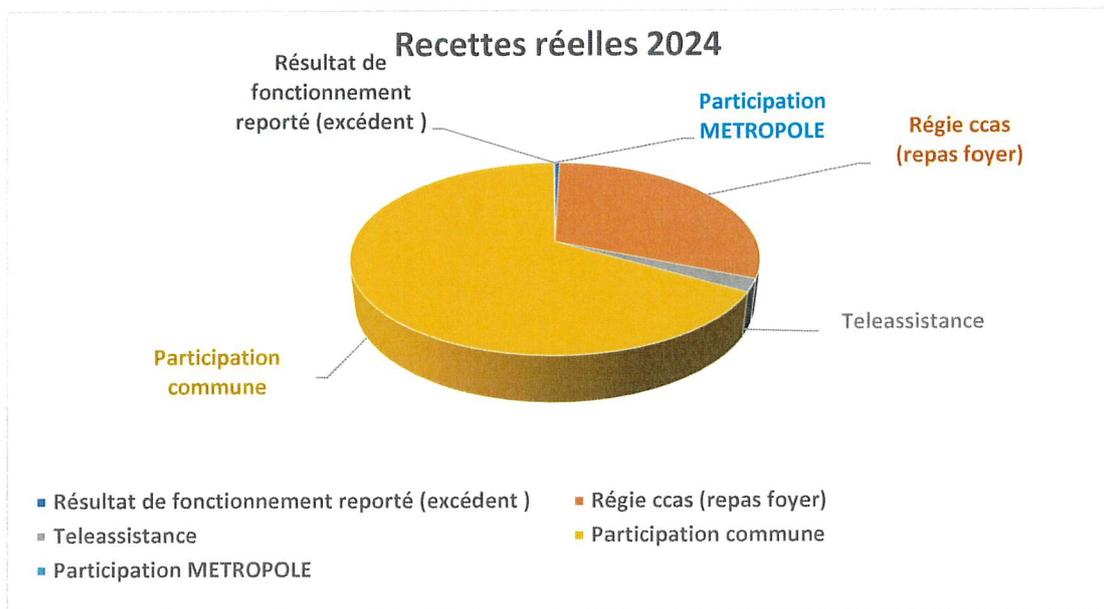
Section de Fonctionnement

➤ Recettes réelles de Fonctionnement

Les recettes ont été constatées à hauteur de **318 748,38 €** (259 831.17 euros 2023)
 (227 349.58 euros en 2022).

Elles sont constituées principalement de :

- L'encaissement des services de la téléassistance : 6 872 euros
- La subvention versée par la commune a représenté 211 185,92 euros
- L'encaissement de 97 417€ euros correspond à la facturation des repas des séniors (portage + foyer)



Recettes	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	29 283,90 €	0,00 €	1 395,76 €
Régie ccas (repas foyer)	73 766,60 €	76 227,30 €	97 503,92 €
Téléassistance	4 648,00 €	3 360,00 €	6 872,00 €
Participation commune	148 855,98 €	150 500,00 €	211 185,92 €
Participation Métropole Eau			395,00 €
Don	0,00 €	3 964,00 €	0,00 €
	256 554,48 €	234 051,30 €	317 352,60 €

✓ TELEASSISTANCE

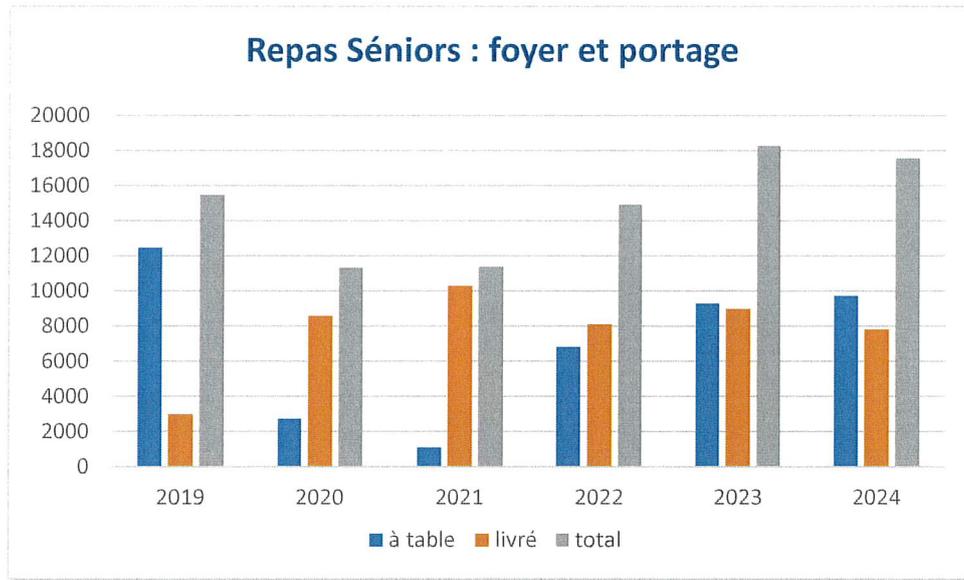
Le service de téléassistance à domicile permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise ...), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne. Le tarif est maintenu à 8 euros/mois.

Ce service a concerné 68 abonnés pour l'année 2024. Ce chiffre est en augmentation (51 abonnés en 2023)



✓ **REPAS SENIORS**

A titre indicatif, le service public de portage des repas a connu une nette évolution depuis l'année 2020, en raison de la pandémie de Covid19. Le CCAS de la Commune de Mallemort a souhaité maintenir ce service public et le pérenniser.



Afin de permettre une continuité du service et lutter contre l'isolement des personnes âgées, le CCAS de la Commune a maintenu son service de portage des repas à domicile, pour les adhérents du Foyer les Ecureuils et les personnes fragiles ou isolées.

Le service des repas à destination des séniors s'élève en 2024 à : 7819 repas en Portage et 9736 repas au foyer (2023 : 9288 repas servis au Foyer et 8983 repas livrés) ;

Le nombre de repas s'élève en moyenne à ** repas / jour en 2024.

A titre comparatif, en 2023 le nombre de repas s'élevait en moyenne à 85 repas / jour.

A titre comparatif, en 2022 le nombre de repas s'élevait en moyenne à 70 repas / jour.

L'année 2024 confirme la réussite de ce service en faveur des séniors de la Commune de Mallemort.

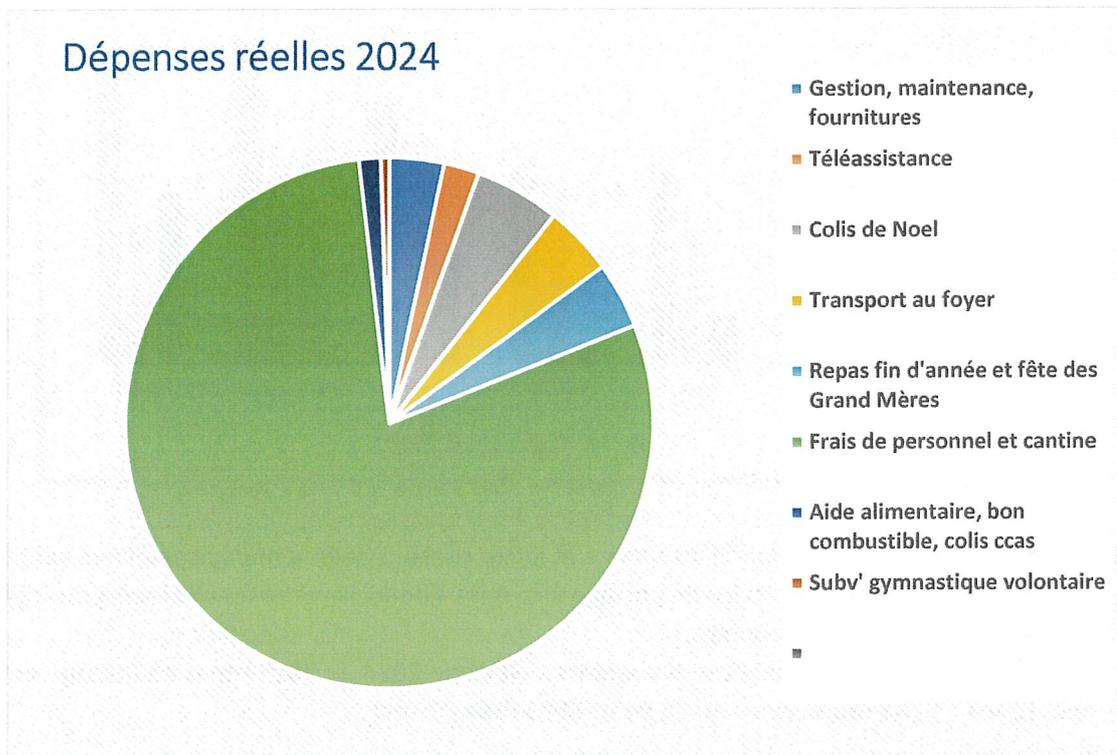
✓ **SUBVENTION COMMUNE**

	2022	2023	2024
Prévu	170 000,00 €	181 000,00 €	235 000,00 €
Réalisé	148 855,98 €	150 500,00 €	211 185,92 €

Rappelons que la subvention dédiée à l'équilibre du Budget CCAS, provenant du Budget Principal de la commune, connaît une progression en réponse à l'inflation qu'ont connu les denrées alimentaires et la revalorisation salariale des agents publics. Elle n'est cependant exécutée qu'à due concurrence de l'équilibre.

➤ Dépenses réelles de Fonctionnement

Les dépenses réelles ont été constatées à hauteur de à hauteur de **318 748,36** euros (258 435,41 euros en 2023). le niveau d'exécution en dépense de fonctionnement est de 93,42% en 2024, attestant de la sincérité des inscriptions budgétaires.



Dépenses	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Gestion, maintenance, fournitures	8 644,58 €	13 526,71 €	10 741,20 €
Téléassistance	4 688,00 €	3 408,00 €	6 880,00 €
Colis de Noel	15 168,97 €	14 276,00 €	16 645,55 €
Transport au foyer	10 442,08 €	15 118,51 €	13 527,45 €
Repas fin d'année et fête des Grand Mères	15 195,50 €	14 576,00 €	12 855,89 €
Frais de personnel et repas	196 410,37 €	192 238,84 €	252 222,85 €
Aide alimentaire, bon combustible, colis ccas	2 792,15 €	3 991,35 €	4 275,58 €
Subv' gymnastique volontaire	2 250,00 €	1 300,00 €	1 600,00 €
	256 950,57 €	258 435,41 €	318 748,36 €

Le principal poste de dépenses du CCAS concerne le remboursement de mise à disposition du personnel et la confection des repas par la commune, soit 252 222,85 euros. L'augmentation de la subvention d'équilibre a permis de refacturer au CCAS la réalité de cette dépense.

✓ **LES AUTRES POSTES DE DEPENSES**

- **BON ALIMENTAIRE – BON PRODUIT FRAIS – BON COMBUSTIBLE**

Les aides facultatives attribuées :

39 colis alimentaires pour 25 familles,
39 bons produits frais pour 25 familles,
6 bons combustibles pour 3 familles.

- **COLIS DE NOEL**

681 colis distribués le 16 décembre 2024 à la salle Dany par les membres du Conseil d'administration.

180 colis couple

375 personnes seules

23 petit colis SOCIAUX

103 colis EHPAD

La distribution a été effectuée durant la période des fêtes de fin d'année et ouverte jusqu'au 30 janvier 2025

Les Colis non récupérés (20 colis)

10 distribués au Petites Sœurs des Pauvres

10 pour le CCAS (pour redistribution avec les bons Alimentaire)

Ps : Le petit Groupe d'Entraide a pu bénéficier de 62 colis du département (colis de Noël en surplus)

- **REPAS DE FIN D'ANNEE**

Le traditionnel Repas des anciens s'est tenu le 18 décembre 2024 à la salle Médicis à Pont Royal.

Il a réuni plus de 301 convives qui ont pu profiter d'un repas savoureux ainsi que d'une animation dansante.

- **LA SEMAINE BLEUE**

La semaine bleue est une semaine nationale qui met en lumière les contributions des retraités et des personnes âgées à la société. Elle insuffle un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles.

En 2024, la semaine bleue s'est organisée du 30 au 4 octobre : avec une programmation diversifiée

Lundi 30 septembre : Concours de boules

Mardi 1er octobre : Conférence « Bien Vieillir » par la CPTS

Mercredi 2 octobre : Inauguration Bibliothèque de rue avec Apéritif offert + après-midi Jeux de sociétés

Jeudi 3 octobre : Apéritif « Brassens » et Loto Bleue + Gouter

Vendredi 4 octobre : Repas champêtre et pêche à la truite Lac Saint Jean

- **LA FETE DES GRANDS MERES**

47 personnes se sont inscrites au déjeuner proposé pour célébrer la fête des Grands-Mères le Dimanche 2 mars.

Un transport a été mis à disposition (départ à 11h) pour se rendre à l'Auberge de la Bastide Neuve à Villelaure pour le déjeuner (retour prévu pour 17h).

Au programme : Aïoli / Animation musicale dansante et visite du Musée du tracteur

- SOUTIEN GYM VOLONTAIRE

Comme chaque année, le CCAS de la Commune de Mallemort œuvre en faveur du bien vieillir, via l'attribution d'une subvention à la Gym Volontaire.

En effet, le CCAS cherche à préserver l'autonomie des séniors et leur qualité de vie le plus longtemps possible dans les activités de la vie quotidienne.

Une aide est versée à hauteur de 50€ par adhérent à l'association.

- LA NAVETTE DES SENIORS

Une convention de prestation de services est passée entre le CCAS de Mallemort d'une part, et la société « Pont-Royal Services & Transports » d'autre part, en vue d'assurer le transport des personnes âgées.

- le mardi et jeudi : Les personnes sont prises en charge à leur domicile vers le foyer pour un dépôt à 11h30, le retour s'effectue à 17h00 au plus tard

- Le vendredi, les personnes sont prises en charge à leur domicile vers le centre-ville (jour le marché) pour 9h, le retour s'effectue à 11h30.

Les inscriptions se font auprès du CCAS qui transmet les listes au responsable de la Société qui rentre en contact avec les inscrits.

✓ **LES AUTRES ACTIONS ET PARTENARIATS**

- LOGEMENTS SOCIAUX ET PERMANENCES élues

Concernant le logement social : Madame Virginie ARTERO, Vice-Présidente du CCAS, et Madame Zoulikha LAMALAM, Conseillère Municipale en charge du logement social, ont reçus lors des permanences sociales 85 administrés en 2024.

De plus, 250 dossiers de logements sociaux ont été recensés en 2024 par le CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale et Les Elues au Social travaillent en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux : Grand Delta Habitat, SFHE, Famille et Provence, 13 Habitat, ERILIA (Logirem), Ouest Provence Habitat.

En 2024, 23 logements sociaux disponibles ont été attribués lors des commissions au cours desquelles Madame Artero et Madame Lamalam représentent la collectivité et défendent les dossiers des administrés :

Erilia (logirem) : 6

Ouest Provence : 2

13 Habitat : 5

GDH : 10

- LOGEMENT D'URGENCE

Le logement d'urgence, situé Avenue Joliot Curie a accueilli :

1 famille pour violences,

1 famille pour incendie du logement,

1 famille personne sans domicile

- PARTENAIRES

Le CCAS de la Commune de Mallemort travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires locaux (MDS ; Mission Locale ; CPTS ; France Travail ; Le petit groupe d'entraide ; Sagess'e ; le DAPE ; CHRS La Chaumière ? L4es 13)

Section d'Investissement

➤ Recettes d'investissement :

Les recettes retracent seulement des écritures d'ordre :

- Les amortissements liés à l'achat du matériel informatique (ordinateur/imprimante) : 4 275,58 euros.

➤ Dépenses d'investissement :

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisées.

Conclusion :

Le CCAS de la Commune de Mallemort représente un échelon de proximité pour les seniors et les administrés en difficultés. Ses élues ainsi que l'agent en charge de ce service, Mme Floriane Berthelot font de l'urgence sociale et de la qualité d'écoute, leurs préoccupations quotidiennes, s'inscrivant dans une démarche de solidarité et d'équité envers les administrés.